

Succès du lancement du Budget Participatif , 3 ème édition,



Succès du lancement du Budget Participatif , 3 ème édition,

Philippe Dupouy, président du Conseil Départemental à ouvert la séance et rappelé que le Gers avait été pionnier à mettre en marche le dispositif qui depuis a fait des émules.

Il a annoncé un nouveau règlement et un budget de **1 Million d'euros** pour cette édition 2023/2024.

Important : Les candidatures sont ouvertes dès maintenant et doivent être **déposées avant le 31 décembre**

Le thème à aborder : "Transitions" en lien avec la solidarité, l'écologie, le numérique, l'alimentation, la consommation

Renseignements : budgetparticipatif-gers.fr

Ci dessous le Discours de Philippe Dupouy , président du Conseil Départemental,

Cette initiative est unique en son genre puisque le Gers est le premier département de France à avoir mis en place un budget participatif en 2018, à l'initiative de mon prédécesseur, Philippe MARTIN, (que je remercie pour sa présence).

Les deux premières éditions nous ont démontré tout l'enthousiasme des Gersoises et des Gersois pour le budget participatif avec plus de 400 projets déposés en 2019 et la mobilisation de 47 000 votants pour choisir de récompenser 100 lauréats que je remercie pour leur présence à cette cérémonie. Rassurez-vous, l'arrêt de ce budget participatif n'a pour autant pas réussi à confiner notre détermination à perpétuer ce dispositif

. D'autres initiatives en faveur de la démocratie participative ont ainsi été organisées comme la grande enquête : « C'est quoi le bonheur de demain ? », suivie d'un sommet du Bonheur à Lagraulet, en 2020, ou encore une réflexion d'ampleur portant sur les mobilités de demain tenue l'an dernier.

La réussite de ces projets ne fait que conforter notre détermination à approfondir la mise en place d'une véritable démocratie participative dans le Gers. Nous sommes en effet animés par la volonté d'associer le citoyen à la prise de décision politique aussi souvent que possible.

Et ce choix de relancer le budget participatif gersois, en dépit du contexte de tension budgétaire, est assumé et prend pleinement son sens compte-tenu du contexte sociétal actuel.

Cet événement peut surprendre, mais loin d'être un « gadget », le budget participatif constitue un moyen de restaurer la confiance de nos citoyens en la politique et de redonner du sens à nos actions en commun.

A l'heure où notre vie parlementaire est bafouée par l'usage répétitif du 49.3, où le gouvernement se refuse à tout débat à l'Assemblée Nationale, à l'heure où le taux d'abstention ne fait que croître au fil des élections : il est urgent d'agir pour faire revivre notre démocratie !

C'est donc en ce sens que le département du Gers a créé une commission consultative citoyenne en avril dernier, offrant la possibilité à 68 personnes tirées au sort, et originaires de tous les cantons du Gers, d'apporter, en tant que citoyennes et citoyens gersois, leur avis et ressentis, sur les projets portés par le département, faire remonter leurs besoins mais aussi, initier des projets, afin que chaque chantier en lien avec nos compétences, soit mené au plus près des réalités du territoire.

De la protection de la biodiversité au développement d'énergies renouvelables, en passant par la gestion de l'eau ou le déploiement de la fibre, les sujets traités par cette commission seront riches et variés.

Le projet, s'il est plébiscité à la majorité, sera réalisé grâce à un financement apporté par le Département.

D'un montant d'1 million d'euros réparti sur 2 ans, ce BPG est la traduction institutionnelle de notre conviction que tout citoyen, sans distinction, a le droit de contribuer de façon active à la définition de ce qui relève de l'intérêt commun et de prendre part aux décisions qui le concerne.

Les équipes du Conseil Départemental sont également à votre écoute et répondront à l'ensemble de vos interrogations durant cette soirée.

Je vous souhaite une très belle soirée."

Remerciant les élus en charge du budget participatif, Hélène Rozis-Lebreton binôme et conseillère départementale, Emeline Lafon et Philippe Bret également conseillers départementaux, il donna la parole à Delphine Agossou, Aurélie Daugey, Kevin Jamin et Pierre Louit membres de la commission consultative citoyenne.

Ces derniers firent la présentation du nouveau règlement pour cette édition n°3 qui prévoit une enveloppe maximum de 20 000 euros pour un gros projet, puis plusieurs tranches allant de 500 à 5000 euros, de 2500 à 5000 euros, et de 5000 à 20 000 euros

Suivirent les témoignages de lauréats des précédentes éditions, **Sabine Tricoire au titre de son projet « Machine à recycler le plastique », Aurélie Belveze au titre d'un projet favorisant l'éco-pâturage, Nathalie Datchary, au titre du musée des plantes, Pierre Caussage pour l'espace archéologique de Montpezat et Pascal Lebrez pour la maison de l'illustration à Sarrant.**

Les modalités d'inscription sont à retrouver sur le site du Conseil Départemental

Avec l'aimable contribution de Jean Christophe Debord pour les photos.



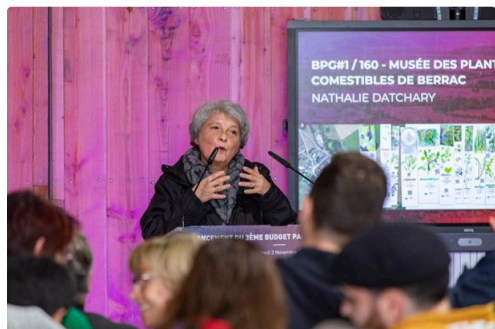
L'assistance nombreuse attentive



Pierre Louit



précédé par Delphine Agossou, Kevin Jamin et Aurélie Daugey
membres de la commission consultative



Les réalisateurs des projets

